

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2021\_7\_2



Date de convocation :  
2 septembre 2021

Date d'affichage :  
2 septembre 2021

**OBJET :**

Entretien accès puit  
perdu à Chillé

## Nombre de conseillers

- En exercice : 10
- Présents : 9
- Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 8 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 septembre à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONTOUX Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) : Mme ECHAROUX Nadine

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire expose au conseil qu'il y a de nombreuses années, il avait été convenu, avec les propriétaires des parcelles, qu'en échange de la possibilité d'effectuer des travaux d'écoulement d'eau (puit perdu, schéma en annexe), la commune s'engageait à entretenir l'accès.

Après délibération, le conseil valide l'entretien de cet accès.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

